

**Procès-verbal de la réunion du CA de l'asbl Mont des Arts
du jeudi 21 janvier 2021**

Présents par visioconférence :

Marie-Laure Roggemans – présidente de l'asbl Mont des Arts
Luk Coppens - Congrespaleis
Stéphane Demeter – Coudenberg
Alain Jollivet – trésorier de l'asbl Mont des Arts
Philippe Lambrecht – FEB
An Lavens – Fondation Roi Baudouin – Musée Belvue
Anne Pêtre - ING
Joachim Spyns – KBR
Stéphanie Urbain – Ville de Bruxelles
Sabine van der Hoorn - MDA
Sigurd Vangermeersch – Visit Brussels
Isabelle Vanhoonacker – Vice-présidente de l'asbl MDA – MRBAB
Annik Verougstraete – Saint Jacques-sur-Coudenberg
Anna Vondracek – Bozar
Johan Vreys – Cinematek
Thierry Wauters – Urban.brussels

Excusée :

Laurence Flachon – Eglise protestante de Bruxelles

Marie-Laure Roggemans commence la réunion en formant des vœux chaleureux pour tous les membres du MDA et leurs familles.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 15 décembre 2020

Le procès-verbal est approuvé.

2. Modalités du suivi par l'asbl MDA de la rupture unilatérale de Station à organiser le Festival Picture !2, pour le compte de l'asbl.

Marie-Laure Roggemans rappelle brièvement la situation.

Lors du CA du 15 décembre 2020, et dans un contexte Covid difficile à gérer en ce qui concerne les dates pour le Festival, la période de la dernière semaine de juin 2021 est retenue pour organiser le Festival, contrairement à Station qui préconisait la période de fin mai-début juin 2021.

Ces dates de fin juin 2021 devaient être communiquées trois jours plus tard par Marie-Laure Roggemans aux membres du Comité de Pilotage (composé de Marie-Laure Roggemans, Isabelle Vanhoonacker, Alain Jollivet, Sabine van der Hoorn, Marie Noble, Charline Cauchie, Carole Saturno et Yves Vasseur), en charge d'organiser le Festival Picture !2. Ces dates ont été transmises à Marie Noble et à son équipe de façon prématurée, avant la tenue du Comité de Pilotage du 18 décembre 2021. Marie Noble et l'équipe de Station, sans aucune concertation préalable avec les membres de l'asbl MDA faisant partie du Comité de Pilotage, ont envoyé un mail de rupture le 17 décembre 2021, mail auquel Marie-Laure Roggemans et Isabelle Vanhoonacker ont aussitôt répondu et la copie de leur réponse est parvenue à tous les membres de l'asbl le 22 décembre.

D'autre part, Marie-Laure Roggemans a été en contact avec le Cabinet de Rudi Vervoort, s'inquiétant des rumeurs parlant d'une rupture unilatérale de partenariat avec Station, et souhaitant savoir si le subside annoncé avait encore sa raison d'être.

Un subside est aussi attendu de la Loterie Nationale. Ces deux subsides ont été demandés en leur temps par l'asbl MDA pour l'organisation du Festival Picture !2/MDA. Au vu de la situation, Marie-Laure Roggemans a eu une réunion avec Isabelle Vanhoonacker et Alain Jollivet pour faire le tour de la question.

Leurs propositions sont les suivantes :

- Accepter les subsides qui ont été obtenus par l'asbl et qui seront mis à la disposition de l'équipe Station par l'asbl MDA pour l'organisation de leur Festival Picture !2, à certaines conditions que le CA fixera ;
- En contrepartie de cette mise à disposition des subsides, il sera demandé à Station de bien indiquer dans tous leurs communiqués et sur toutes leurs informations que le Festival se fait « avec le soutien de l'asbl MDA » ;
- Si certains membres de l'asbl MDA souhaitent participer à ce Festival, ils ont toute liberté de le faire. Bozar a déjà signifié qu'il y participera.
- Il est bien entendu que, vu les circonstances, l'asbl MDA ne s'occupe plus de l'organisation directe du Festival Picture ! 2 qui se tiendra du 28 mai au 5 juin 2021.

Un échange intéressant a lieu ensuite entre les membres du CA :

- Plusieurs membres regrettent que l'équipe Station n'ait pas pris contact directement avec Marie-Laure Roggemans pour exprimer son point de vue. Un membre souligne que, dans le montage d'un Festival, la fixation des dates est importante. Il est rappelé que, lors du Festival Picture ! 1, l'équipe de Station s'est comportée comme un partenaire sans vouloir admettre être sous-traitant. Picture !1 a été avant tout le Festival Picture ! de Station et non pas de l'asbl MDA, mettant en évidence le site MDA. Que l'asbl MDA soit utilisée uniquement comme véhicule de subsides n'est pas correct.
- Dans le cas des subsides accordés en 2021, plusieurs membres souhaitent voir demander à l'équipe Station une contrepartie plus importante que le seul fait de mentionner le soutien de l'asbl MDA. Les montants obtenus grâce à l'asbl sont en effet très importants. L'asbl MDA ne peut pas fonctionner comme un « subsidie-vehikel ».
- Il est aussi mentionné lors de la discussion le fait que Marie Nobel, qui est devenue Présidente de la Foire du Livre, a demandé la collaboration de plusieurs Institutions du MDA pour la mise sur pied de cette Foire. Rien ne s'y oppose mais il ne faut pas qu'il y ait un conflit d'intérêt dans son chef.

En conclusion :

Marie-Laure Roggemans et Isabelle Vanhoonacker précisent que l'asbl MDA assurera les suivis administratif et financier du Festival Picture !2 et l'asbl Station fera le suivi organisationnel. L'asbl MDA exige avec importante contrepartie de visibilité en retour.

Marie-Laure Roggemans, Isabelle Vanhoonacker et Alain Jollivet comptent envoyer une lettre à Marie Noble pour préciser ces modalités et la rencontrer avec son équipe.

3. Nouvelle proposition de l'asbl pour une activité fédératrice sur le Mont des Arts en 2021-2022

Marie-Laure Roggemans donne la parole à Sabine van der Hoorn pour expliquer, diapositives à l'appui, le stimulant projet qu'elles ont mis toutes les deux en œuvre.

Le projet *Une découverte inédite du Mont des Arts* comporte 3 volets sur une période de 18 mois (avril 2021-novembre 2022) : un parcours-promenade (pérenne), un événement (au printemps 2022) et la création d'un réseau international (novembre 2022).

1. Conception et réalisation d'*Une balade prodigieuse au Mont des Arts* :

- un parcours-promenade balisé : au moyen d'un dépliant papier et d'une application numérique, il permettra une découverte des architectures, de leur genèse, de la diversité des espaces publics (place Royale, place du Musée, jardin de l'Albertine) et de l'urbanisme des rues (Coudenberg, Montagne de la Cour, et Ravenstein), et d'une appropriation de l'intérieur des institutions
- une table d'orientation : objet ludique, adapté aux personnes en situation de handicap, placé à un endroit central du site
- une plaque d'appartenance au MDA avec QR-code à l'entrée de chaque institution (du type Unesco)
- des éléments visuels prototypes sur la Place royale, de type « marquise », animant les façades

La signalétique piétonne et culturelle existante sera révisée avec les instances concernées et une charte d'affichage sera adoptée par les institutions, assurant cohérence identitaire et esthétique.

2. *Production de l'événement Panorama Mont des Arts* : pendant une semaine, les institutions du MDA dévoileront leurs panoramas (mise en valeur d'une pièce emblématique ou d'un savoir-faire). Des modules pédagogiques seront développés pour le public scolaire et familial. Un pass global permettra d'accéder aux institutions. Les panoramas se déclineront sous des formes variées :

-des vues imprenables sur la ville depuis les toits et les terrasses, avec des installations permettant de « lire » la ville. L'asbl s'associera avec ses partenaires horeca pour proposer des boissons panoramiques.

-des représentations artistiques de panoramas : le tableau de Bonnacroy du 17^{ème} aux MRBAB, le récit de voyage de Dürer de 1520 à la KBR, une création sonore à 360° par l'Orchestre national, films de la Cinematek projetés dans un espace cylindrique.

3. *Organisation de 2 journées d'étude marquant le lancement d'un réseau professionnel international de responsables culturels et économiques de quartiers de musées.*

Une présence sur le web ainsi que sur les réseaux sociaux accompagnera ces 3 axes. De nouveaux outils de promotion et de partage seront mis en place, comme par exemple un agenda en temps réel : le public national et international pourra y consulter les événements et activités culturels et artistiques, les restaurants, cafés et commerces ouverts dans le périmètre du MDA.

Les membres remercient chaleureusement Sabine van der Hoorn de sa présentation et souscrivent avec enthousiasme au projet.

Un échange constructif s'engage :

- Le projet de découverte inédite à partir du concept de panoramas pourrait se situer au printemps 2022. Cela enclencherait une logique de biennale ou de triennale qui nous amènerait à 2030.
- Stéphane Demeter signale qu'Urban prépare Urban Summer, une activation sur le MDA du 21 juin au 21 juillet 2021.
- Isabelle Vanhoonacker rappelle que Marie-Laure Roggemans et elle ont eu une réunion constructive et stimulante avec différents membres de Visit Brussels, grâce à l'initiative de Sigurd Vangermeersch.
- Philippe Lambrecht aimerait conserver une identité pour la Feb au sein du MDA et souligne que la mixité des fonctions sur le MDA est à préserver et amplifier. Il fait état aussi de l'énorme problème de propreté et de sécurité qui gangrène le MDA. Marie-Laure Roggemans reprendra contact avec Ariane Deguelle pour qu'elle réactive son groupe Square en charge de tous ces problèmes pour le compte de la Ville de Bruxelles.

4. Réponse à apporter à l'appel à projets, émis par Urban.Brussels

Marie-Laure Roggemans et Sabine van der Hoorn, se consacrent activement à la rédaction de la réponse à apporter à cet appel dans le cadre à la fois de la signalétique et du projet de la découverte inédite sur le MDA. Le montant demandé est de 50 000 €.

5. Divers

- Réaménagement de la Place Royale
Marie-Laure Roggemans ne pense pas que les travaux commenceront cette année. Elle va prendre contact avec les autorités compétentes pour obtenir un plan précis du projet et le communiquer aux membres du MDA.
- D'autres études et futurs chantiers sont évoqués (métro Cantersteen, Coteaux du Pentagone, dossier Belgacom, liaison Sablon et MDA...). Des membres conviennent de se tenir au courant des réunions qu'ils auraient les uns, les autres.
- Date de la prochaine réunion : **le mardi 9 mars 2021 à 12 h 30 par visioconférence**